



Rouge Émeraude

Bulletin du comité du pays malouin du Nouveau Parti Anticapitaliste
n°66
4 juin 2020

Face au covid comme face à la police, chaque vie compte...

De Minneapolis à Paris, la crise sanitaire a accéléré la restriction des libertés, aggravé la stigmatisation des pauvres et libéré les énergies nauséabondes de la xénophobie et du racisme. L'assassinat de Georges Floyd et la violente répression des mobilisations contre ce crime d'État montrent les enjeux de cette séquence.

Un racisme systémique

Brahim Bouharam, Zined, Bouna, Adama Traoré, Georges Floyd... Les crimes racistes sont d'une **cruelle analogie**. Ils reflètent à quel point flics et fascistes assassinent dans une totale impunité. Des actes qui, loin d'être isolés, font système.

Le scénario est partout le même, avec une complicité des appareils judiciaires et politiques et des « experts médicaux » à la solde des juges dans des simulacres de procès. A Minneapolis, seul un des policiers a été inculpé pour *homicide involontaire*. Un chef d'accusation totalement décalé pour une mise à mort qui a duré près de 9 minutes... C'est une même logique qui a présidé à l'assassinat d'Adama Traoré, puisque la dernière « expertise médicale » vient exonérer les policiers de leur responsabilité dans l'asphyxie qui a entraîné sa mort.

Ces crimes trouvent leur légitimité et leur permissivité dans les discours des suprématismes blancs, la promotion des murs anti-migrantEs, les discours protectionnistes, dans la nécessité des capitalistes de nous diviser en désignant de prétendus coupables.

Des violences policières sous caution sanitaire



Partout, la crise sanitaire a mis en exergue les inégalités et a particulièrement fait exploser les mesures coercitives, répressives. Contrôles ciblés, insultes, passages à tabac, verbalisations discrétionnaires... Dans certains quartiers populaires, on craint plus d'avoir faim et les violences policières que le coronavirus.

La politique de déconfinement participe de la même logique. Nous sommes contraints de retourner faire fonctionner la machine à profit, dans des conditions sanitaires minimales, alors que **nos libertés fondamentales comme le droit de manifester sont bafouées et durement réprimées**.

Les capitalistes en ont rêvé, le coronavirus l'a fait. Cette séquence est en réalité un accélérateur de ce qui se profilait déjà en matière de répression d'État et de contrôle social. Et il y a fort à parier que pour faire avaler l'ensemble des régressions qui s'an-

noncent pour les travailleurEs, la pérennisation de certains dispositifs répressifs aillent de pair avec les reculs sociaux et pourraient bien jouer un rôle essentiel dans la mise au pas de celles et ceux qui se révoltent.

La peur doit changer de camp !

De la même façon que les soignants se sont battus pour défendre chaque vie menacée par le virus, à nous tou.tes de défendre chaque parcelle de liberté, de dignité, chaque intégrité corporelle, chaque vie menacées par l'impunité intolérable des flics, ou des milices fascistes qui les relaient comme à Minneapolis. L'enjeu est essentiel car **partout les gouvernements ont instrumentalisé la crise sanitaire pour renforcer l'État policier**. Les licenciements de masse vont jeter dans la misère une frange croissante de la population, d'où la nécessité impérieuse de réprimer le plus possible pour **dissuader toute résistance**.

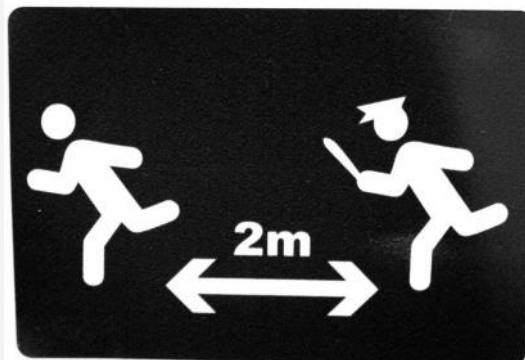
Nous devons montrer notre solidarité aux familles des victimes de crimes racistes, de violences policières mais également notre détermination à ce que la vérité éclate. Nous devons également soutenir toutes celles et tous ceux qui bravent les interdictions de manifester, pour la liberté de circuler, de s'installer, contre le racisme, contre la violence.

Samedi dernier, le succès des « marches des solidarités », dont un autre appel est lancé pour le **samedi 20 juin**, mardi soir, les manifestations pour réclamer justice pour Adama Traoré, ont réuni 20 000 personnes à Paris et des milliers en province et ont montré qu'il est possible que la peur change de camp, qu'il est possible de rassembler **pour que cet état d'urgence sanitaire ne devienne pas un état d'urgence sécuritaire et raciste permanent... pour en finir avec ce système violent pour qui la vie vaut moins que ses profits**.

Justice pour Adama : des dizaines de milliers dans la rue !

En écho aux manifestations qui se déroulent aux États-Unis, 20 000 personnes à Paris et des milliers en province ont réclamé la justice pour Adama Traoré. Policiers, CRS et gendarmes mobiles ne pouvaient pas admettre qu'on proteste ainsi pacifiquement contre leurs exactions. Selon les habitudes prises contre les gilets jaunes et contre les jeunes de banlieue, ils se sont mis à bombarder les manifestants de grenades lacrymos. Aucun ne s'est agenouillé devant la foule comme l'ont fait certains policiers américains. Cette lutte a pris une ampleur sans précédent, surtout dans ce contexte de crise sanitaire.

Le NPA participe et participera à toutes les actions contre les violences policières et revendique depuis longtemps le désarmement des policiers, à commencer par les armes mutilantes comme les LBD. Loin de représenter une protection de la population, ces corps de répression sont un danger permanent pour certaines catégories.



L'édition papier de l'hebdomadaire du NPA, **l'ANTICAPITALISTE** est reprise.
Nous allons reprendre sa vente périodique certains dimanche midi devant le PMU de la Découverte.
Vous pouvez cependant avoir accès à certains articles en ligne par <https://npa2009.org/publications-npa/hebdo-semaine>

BREVES DE PONTONS

Hôpital: retour à « l'anormal » ?

On sait que la crise du covid a eu un fort impact sur l'activité conventionnelle du Centre Hospitalier, au sens où nombre de malades ont différé leurs recours aux soins pendant le pic épidémique. Aujourd'hui, ces patients reviennent et **l'activité de l'hôpital est repartie plein pot** comme avant le covid .. sans le covid, mais sous sa menace de rebond... Donc, tous les problèmes de l'hosto refont surface: manque de lits, charge de travail pour les soignants... mais aussi pour d'autres services, tel par exemple la blanchisserie interhospitalière dont le tonnage de linge à traiter a fortement augmenté pendant la crise (sans effectif en plus) et qui continue maintenant à bloc. Et en plus ces agents ne seraient pas éligibles à la prime covid !

Justement, la question de la perception et de la hauteur de **la prime covid** anime toujours les conversations et les esprits, d'autant que les conditions de son versement se sont compliquées. Sous la pression de la population et des soignants, le gouvernement lâche ici et là sur les conditions d'attribution de la prime, sans doute aussi pour flatter tel baron ou tel député. Moyennant quoi, il attise les divisions et pousse chaque hosto où chaque service à revendiquer son droit à la toucher...Donc **démultiplication** des sites de **revendication** et de **mécontentement** !

Enfin, l'escroquerie du Ségur où aucun budget n'est alloué à l'augmentation des salaires renforce la colère. Celle-ci n'a pas encore trouvé ni la force, ni les moyens de s'exprimer mais dans les discussions entre collègues on commence à parler de la **journée du 16 juin** avec grève et rassemblement devant l'hôpital, avec appel à la population...

MASQUES JAUNES !

Samedi 30 mai après-midi, les Gilets Jaunes de Saint-Malo s'étaient donnés rendez-vous à la Madeleine.

Une vingtaine de personnes se sont retrouvées pour faire le tour de la galerie marchande et de Carrefour.

Des militants de la coordination "Le jour d'après" les ont rejoints.

Cette fois-ci pas de gilets jaunes, mais des masques jaunes confectionnés à partir de gilets par une collègue GJ.

Le but était de se faire voir, de montrer la présence des gilets jaunes à Saint-

POLLUTION DE L'AIR:

LA TIMAC ASSIGNEE AU TRIBUNAL

Depuis de nombreuses années, de plus en plus de malouins se mobilisent régulièrement sur la question de la qualité de l'air.

En particulier, l'association Osons ! a pris à bras le corps cette question, d'abord sous l'angle de la gêne olfactive (mise en place d'un réseau de « nez » avec relevé systématique et documentation des odeurs), puis sous l'aspect du dénombrement des particules fines (relevé en temps réel par capteurs avec cartographie) et plus récemment à propos des rejets d'ammoniac. Ces actions ont contraint les pouvoirs publics à se bouger mais, pour autant, les usines Timac, faute sans doute de maîtrise de leurs processus de production, ont continué à rejeter dans l'air des nuisances, ce qui a d'ailleurs été particulièrement sensible pendant la période de confinement. A telle enseigne qu'un rapport d'Air Breizh, publié le 30 avril atteste, sur la base de données collectées de juillet 2018 à juin 2019, que la concentration de particules fines (PM 10) dans l'air de Saint-Malo est notablement supérieure à celle des autres villes bretonnes.

Tels sont les éléments qui ont poussé une douzaine d'habitants et l'association Osons à assigner Timac Agro en référé devant le tribunal judiciaire pour « trouble de voisinage ». L'objectif de cette action judiciaire est d'**obtenir une suspension provisoire de l'activité à l'origine des nuisances tant que le groupe Roullier ne sera pas capable techniquement de mettre un terme à ses rejets délétères dans l'atmosphère.**

L'affaire sera examinée au **tribunal de Saint-Malo le 11 juin 2020 à 9h.**

Le comité NPA du pays malouin apporte son soutien aux plaignants et à l'association Osons !.

Malo comme ailleurs.

"Quand un peuple ne défend plus ses libertés et ses droits, il devient mûr pour l'esclavage" voilà le thème de la pancarte portée par l'un des gilets jaunes. Cette action a permis d'engager la conversation avec des passants surpris de voir des masques jaunes.

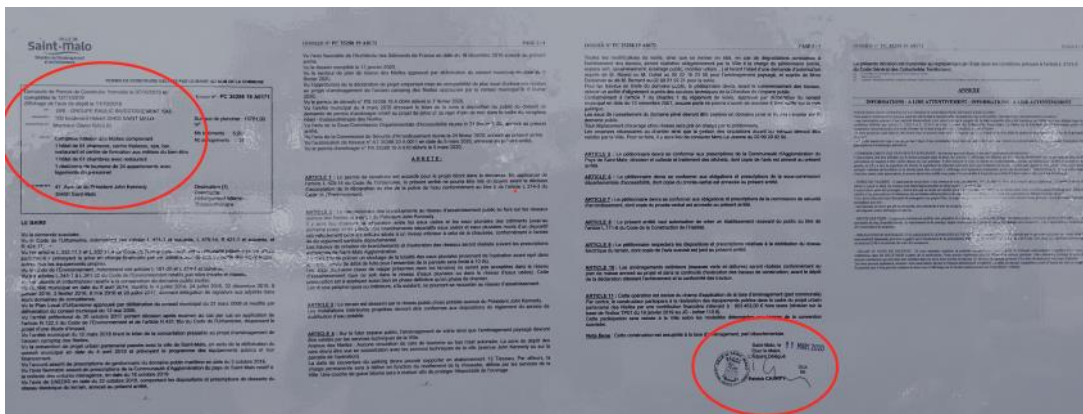
Ensuite nous sommes allés au rond-point de l'Aquarium où nous avons continué les échanges avec des passants et des automobilistes.

Crise du Covid et crise sanitaire, manque de matériel médical, mais aussi crise sociale, licenciements, difficultés à payer les charges ou les loyers, de nombreux thèmes qui continuent à motiver les gilets jaunes dans leur lutte revendicative.

On ne lui connaissait pas cette passion pour les actionnaires de l'industrie pharmaceutique. Et voilà qu'on apprend que le député Gilles LURTON s'est singularisé en Commission des Affaires Sociales à l'Assemblée Nationale en prenant la parole pour rejeter une proposition de loi de la France insoumise tendant à constituer un pôle public du médicament (http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/15b2814_proposition-loi). Sans partager toute la logique du texte proposé par les députés LFI, nous relèverons qu'en la circonstance, G. Lurton:

- ♦ fait preuve, pour un élu se réclamant du gaullisme, d'une totale incohérence politique en s'opposant à une proposition d'indépendance sanitaire,
- ♦ Se fait, dans l'exposé de sa position (voir la vidéo de son intervention http://videos.assemblee-nationale.fr/video_9096069_Sece155185ef1.-commission-des-affaires-sociales-femmes-de-menage--encadrer-la-sous-traitance-cesser-la-malra-27-mai-2020), le serviteur des intérêts et des méthodes des grands groupes de l'industrie pharmaceutique.

REQUISITION
des INDUSTRIES
de la recherche,
du médicament,
du matériel médical



Un bras d'honneur politique à la démocratie.

4 jours avant le 1er tour de l'élection municipale à laquelle il avait choisi de ne pas défendre son bilan, C. Renoult a fait signer par son adjoint à l'urbanisme les permis de démolir, de construire et d'aménager, nécessaires à la réalisation du projet de complexe hôtelier des Nielles. Cet acte constitue à la fois un véritable **déni de démocratie** surtout lorsqu'on voit la claque prise par la liste sur laquelle figurait l'adjoint signataire et un non moins véritable défi pour l'équipe qui succèdera au maire sortant. Car naturellement, **la lutte contre le projet Raucic continue !**

Fonderies de Bretagne : la lutte a payé, mais....

D'après NPA Auto Critique.

Le plan automobile annoncé par Macron en début de semaine dernière a trouvé une première application chez Renault : la suppression de 15 000 emplois dans le monde dont 4 600 en France, la restructuration—fermeture de plusieurs usines, des suppressions d'activités dans les secteurs de l'ingénierie.

Quelques jours après, une des usines menacées, celle de la Fonderie de Bretagne à Caudan dans le Morbihan, s'est mise en grève avec occupation bloquant toute la production. La grève a imposé un premier recul de Renault qui a retiré sa décision de fermeture immédiate. La grève, le blocage de l'usine et donc de la livraison de pièces produites ont exercé une grande pression sur Renault. Cependant, la vigilance reste de mise car :

♦ on ne sait pas encore quel sera le sort des personnels intérimaires et il n'y a pas encore de garantie sur la possibilité de faire remonter la production à 30 000 tonnes annuelles ;

♦ le 31 mai, le président de Renault déclarait « nous allons ouvrir une analyse stratégique sur cette entreprise avec les parties prenantes. Parmi les solutions envisagées, la cession en fait clairement partie, la Fonderie de Bretagne n'a pas vocation à rester dans le groupe Renault »,

Donc, si un premier recul a eu lieu avec la non-fermeture du site—et c'est incontestablement un bon signe et un encouragement à la résistance pour les autres usines, l'ensemble des salariéEs du groupe et de tous les secteurs sous la menace de licenciements, l'externalisation reste l'objectif de Renault. La vigilance s'impose donc...

Assez d'enrichir les actionnaires à coup de subventions publiques ! Assez de fermetures d'usines et de licenciements ! Les outils de production doivent être mis au service des besoins de la population. Pour y parvenir et garantir l'emploi il n'y a pas d'autre chemin que celui de la confrontation d'ensemble avec le capital et ses exigences prédatrices.



Les soignants ne font pas la manche !

L'Assemblée nationale a voté mardi soir une proposition de loi LREM permettant aux salariés de "donner" des congés sous forme de chèques vacances aux soignants. Autrement dit, le gouvernement fait appel à la charité publique pour les soignants alors qu'il arrose les grandes entreprises de cadeaux et subventions, refuse de rétablir et augmenter l'ISF. Si le gouvernement tient à faire la manche, qu'il la fasse pour financer ses porte-avions et autres engins inutiles et nuisibles, qu'il fasse une souscription pour changer les meubles de l'Élysée et payer les yachts de Bolloré et Renault.

Casting d'enfer

C'est Nicole Notat, l'ancienne patronne de la CFDT, qui a été choisie pour piloter les « concertations » de ce Ségur de la santé. Celles et ceux qui se souviennent du mouvement social de l'hiver 1995, lorsque Juppé voulait à la fois supprimer les régimes de retraites spéciaux et mettre en place un dispositif complet d'encadrement des dépenses de santé (LFSS, ONDAM, OQN, ARH...), se souviennent certainement du soutien qu'apportât N. Notat au gouvernement. Or c'est précisément tout ce dispositif, et les suivants, qui ont mis l'hôpital public dans l'état de crise dans lequel il est... Donc, le retour de N. Notat n'est pas vraiment un bon signal pour professionnel.les de santé.

Dans la même veine, on relèvera que le gouvernement a choisi Jean Castex pour piloter le « déconfinement ». Sans doute que de nombreux. ses hospitalier. es se souviendront que J. Castex a été, au milieu des années 2000, en sa qualité de directeur de l'hospitalisation et de l'offre de soin au ministère de la santé l'un des hauts fonctionnaires chargés de la mise en œuvre de... la T2A !

« Ségur de la santé » : les passages obligés...

Sous la pression des événements et des mobilisations, le gouvernement a mis en route d'une énième réforme du système de santé. Les axes annoncés de cette réforme sont encore bien fumeux pour fonder un quelconque espoir sur ce « Ségur de la santé », même si sont évoquées "des transformations profondes" visant à faire évoluer un système de santé jugé "pas encore assez centré sur le patient et son parcours, et pas suffisamment performant tant dans son pilotage que son organisation" et bla-bla-bla...

Ce qui est certain, c'est que cette entreprise n'a aucune chance de rencontrer l'adhésion des professionnel.les de santé si elle ne prend pas à bras le corps les problèmes que ceux-ci soulèvent avec force et constance depuis au moins 18 mois, à savoir...

La question salariale

Il n'y aura pas, en effet, de sortie de crise sans **revalorisation salariale pérenne**. Il est désormais établi et patent que les salaires hospitaliers sont notoirement bas en France par rapport aux autres états européens et par rapport à de nombreux autres secteurs professionnels. Les hospitalier. es ne pourront se sentir reconnus que dès lors qu'ils/elles auront obtenu une évolution significative des grilles indiciaires de leurs différents grades et corps. Cette évolution salariale est d'autre part un préalable pour que l'on puisse espérer un regain d'attractivité des professions de soins et que la fuite destructive des compétences soignantes se tarisse.

La « gouvernance », le management et les capacités d'accueil

Il n'y aura pas, en effet, de sortie de crise sans **remise en cause du système de « gouvernance » hospitalière** instauré par la loi Bachelot (loi HPST) qui calque le **mode de management sur celui des entreprises** (conseil de surveillance, directoire, gestion par pôles – centres de profit...).

Il n'y aura pas, en effet, de sortie de crise sans **réelle « révision de la doctrine capacitaire pour prendre soin de tous les patients qui en ont besoin dans les bonnes conditions »**, ceci pour reprendre la phraséologie ministérielle que nous avons du mal à croire sur parole. Car c'est bien à la réouverture de plusieurs dizaines de milliers de lits (avec le personnel qualifié autour) que correspond le besoin. C'est sur cette question aussi qu'on évaluera le « futur plan » d'O. Véran et non sur les rengaines déjà connues concernant « la mise en place d'organisations proches des territoires et plus collectives entre l'hôpital, la ville et le médico-social... ».

Le système de financement

Enfin, il n'y aura pas de sortie de crise sans **remise en cause profonde du mode de financement**, c'est-à-dire sans **abandon de la tarification à l'activité (T2A)** qui constitue pour les établissements MCO (médecine, chirurgie et obstétrique), l'essentiel des recettes des établissements de santé. Car justement c'est cette réforme de 2004 qui base la ressource hospitalière sur les **recettes d'activité et non sur les besoins de la population** qui a mis à genoux l'hôpital public et a fait perdre le sens de ses missions à nombre de ses acteurs. De ce point, il est sans doute nécessaire de revenir à un système de financement par dotation globale, appuyée sur les besoins de la population.

Quant aux investissements, banco pour un grand programme immobilier et d'équipement mais pas question de nous refaire le coup des partenariats publics privés à la Sarkozy-Bertrand. Et pour ce qui concerne les EHPAD et la prise en charge du grand âge, pas d'objection de principe à ce que la perte d'autonomie soit intégrée comme 5^{ème} risque relevant de la Sécurité Sociale... mais si cela doit se traduire par de la CSG supplémentaire, ça va pas le faire !

Enfin, remarque supplémentaire, O. Véran n'a pas mis au programme de son « Ségur de la santé » une question pourtant bien brûlante, celle de la recherche, du prix et de la disponibilité des produits de santé. Et pourtant, c'est bien une préoccupation des professionnel.les de santé et ce sera d'actualité pour les mois à venir.

Léonard—1/06/2020

ECLATEMENT

Le gouvernement a donc fixé le 2ème tour des élections municipales au 28 juin. De ce fait, à Saint-Malo, il n'y aura donc qu'un duel Le Gagne-Lurton pour la mairie (voir ci contre notre position pour ce second tour).

Dans notre numéro 58 (mars 2020) (*), nous tirions un premier bilan de cette élection et donnions notre interprétation de ses résultats. La liste Saint-Malo *autrement*, conduite par Alain Guillard, fidèle à son mode de fonctionnement démocratique, organise le 6 juin une assemblée générale pour établir son bilan. Fort bien, nos camarades impliqués dans la liste y participeront volontiers.

A l'inverse, nous avons observé que les différentes formations qui constituaient la liste conduite par Christine Bourquard se sont précipitées, en ordre dispersé, à donner leurs positions de vote pour le second tour, sans même faire part du bilan (collectif ou individuel) qu'elles tiraient de leur campagne et de l'éviction de toutes les « sensibilités » de gauche du futur conseil municipal...

S'ajoutant à la manœuvre aussi minable que déloyale dont ont pris l'initiative P. Site et R. Prigent début mai pour tenter de faire apparaître une nouvelle liste (par débauchage d'éléments de la liste Saint-Malo *autrement*), au cas où le 1er tour aurait été rejoué, voilà qui témoigne d'un profond éclatement du champ politique à gauche.

Une nouvelle fois, il va donc falloir reconstruire. Mais, de grâce, faisons-le clairement, en tirant les bilans, dans la sincérité et surtout...à la base et dans l'action.

Car au-delà des divergences et de cet échec municipal collectif, l'urgence c'est l'action, pour la solidarité, pour la démocratie.

DB

(*) toujours disponible au téléchargement par <http://www.anticapitaliste-35.org/ROUGE-EMERAUDE-no58-EST-PARU.html>

NI LE GAGNE, NI LURTON ABSTENTION !

Ainsi donc le gouvernement, le même qui restreint les libertés publiques (droit de réunion, droit de manifestation...) a pris le risque d'organiser le second tour des élections municipales le dimanche 28 juin.

On ne sait pas encore dans quelles conditions pratiques ce scrutin se déroulera mais nul doute que le pouvoir va encore, à cette occasion, démontrer l'incohérence de sa doctrine sanitaire et torturer le code électoral afin d'obtenir une participation minimale pour conjurer le risque d'illégitimité qui entacherait le mandat des élu.es.

Ce second tour, organisé, rappelons-le en **état d'urgence sanitaire** (prolongé jusqu'au 10 juillet), c'est-à-dire avec encore des restrictions sur certaines libertés publiques, sans réelles possibilités de campagne et d'un minimum de débat politique sera une véritable farce électorale.

Nous ne nous y prêterons pas d'autant plus que localement, que ce soit à Saint-Malo ou à Dinard, l'offre politique est désespérément réduite à des représentants du système bourgeois et néolibéral.

A Saint-Malo, entre Lurton et Le Gagne qui conduisaient initialement la même liste, il n'y a évidemment pas une feuille de papier à cigarette de différence. Et sur le fond, les votes de l'une et de l'autre tant au conseil municipal, qu'au conseil départemental ou à l'assemblée nationale attestent de leur positionnement à l'intérieur du système qui vient encore de démontrer sa dangerosité et son incurie. Autrement dit, quelle pertinence/intérêt y a-t-il à participer (et donc à légitimer) un scrutin qui débouchera fatalement sur un conseil municipal où les intérêts des salarié.es, des sans-emplois...ne seront pas défendus ou même pris en considération.

En conséquence, la seule attitude conséquente, c'est **s'abstenir**. Et ne nous y trompons pas cette position n'est pas une attitude passive, c'est un **geste politique de rejet d'un système et d'une classe politique qui nous a conduit là où nous en sommes**.

La casse de l'hôpital continue pendant la crise

En dépit de toutes les belles promesses et de la mini autocritique hypocrite de Macron, les suppressions de lits se poursuivent dans les hôpitaux. Par exemple, dans le cadre de la phase 2 du nouvel hôpital, il est prévu de supprimer 84 lits au CHU de Reims.

Au CHRU de Tours, où un Copermo (un Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers) était aussi en cours avant le début de la crise, avec notamment 350 suppressions de lits et 400 suppressions de postes envisagées (en contrepartie de tout un projet immobilier, avec regroupement sur deux sites), les réorganisations se poursuivent.

On pourrait multiplier les exemples. Seule la lutte pourra les faire renoncer.

Licenciements chez Condor ferries ?

L'arrêt provisoire des trajets entre la France et l'Angleterre va-t-il servir de prétexte à Condor Ferries pour licencier une partie de son personnel ? Déjà un salarié avec 9 ans d'ancienneté a été viré au début de l'épidémie. Cette entreprise emploie environ 150 personnes sur ses bateaux, dont plusieurs dizaines de malouins auxquels s'ajoutent des précaires l'été. Ces travailleurs sont sous contrat avec une société basée... à Guernesey. Ils ne cotisent pas pour leurs retraites et ne bénéficient pas de l'assurance chômage.

Cette situation scandaleuse est hélas légale ! La loi française n'impose l'application du droit social français qu'à bord des navires qui font du cabotage entre des ports français. En 2014, après une grève, la direction s'était engagée à « examiner la possibilité » de l'adoption du pavillon français et des lois qui vont avec. Promesse qui ne sera jamais tenue. Non aux licenciements ! Solidarité avec les salariés de Condor Ferries !

DES CADEAUX POUR CEUX D'EN HAUT.
DES COUPS BAS POUR CEUX D'EN BAS ?



**INTERDICTION DES
LICENCIEMENTS ET
DES SUPPRESSIONS
D'EMPLOIS**

NPA • NPA2009.ORG

La violence raciste tue, aux Etats unis et en France

Georges FLOYD,
Adama TRAORE,



au RACISME et aux
VIOLENCES POLICIERES

La colère a explosé dans plusieurs dizaines de villes des Etats Unis après l'assassinat de Georges Floyd, un Noir de 44 ans, par le policier blanc Derek Chauvin, dans des conditions abominables. La vidéo du crime a été diffusée sur les réseaux sociaux, ce qui rend difficile aux autorités de dissimuler ce forfait. Un crime qui vient après beaucoup d'autres. En 2019, ce sont près de 1100 personnes qui ont été tuées par la police, dont 25 % de Noirs, alors que ceux-ci ne représentent que 13 % de la population.

Face aux puissantes manifestations de protestation, certains médias ont parlé « d'émeutes raciales ». Il suffit pourtant de visionner ces manifestations à la TV pour constater que ce sont des gens de toutes origines qui descendent dans la rue, en particulier des jeunes. Tous se sentent concernés par cette barbarie policière qui, au delà d'un racisme qui remonte à l'esclavage, a pour but de faire accepter leur sort aux plus démunis. Ce sont bien les classes populaires qui sont visées. Le mépris et le cynisme de Trump ne peuvent que renforcer la colère. La puissance de cette réaction a conduit quelques policiers à s'agenouiller en signe de solidarité avec la victime et les manifestants.

Un rapprochement qui s'impose

On aurait tort de croire que ce genre de crime raciste ne se produit qu'aux Etats unis. En France, dans les cités, les assassinats de jeunes n'ont jamais cessé depuis des années. On se souvient du meurtre d'Adama Traoré, un garçon noir de 24 ans, asphyxié par des gendarmes lors d'un placage ventral. Des conditions affreuses qui ressemblent étrangement à celles de la mort de George Floyd. Tout a été fait pour disculper les gendarmes, en prétendant que les causes de la mort ne seraient pas cette façon de l'étouffer. Une récente décision de justice met à nouveau hors de cause les gendarmes. C'est pratiquement un droit de tuer que le gouvernement accorde aux policiers, CRS, gendarmes. Et celui de mutiler comme on l'a vu lors de la répression contre les gilets jaunes.

En France comme aux Etats unis, les classes privilégiées et les politiciens à leur service ont bien trop besoin de la police pour la sanctionner. Défendre un ordre social injuste, c'est d'ailleurs la fonction fondamentale de ces corps de répression. C'est pourquoi, contrairement à ce qu'affirmait encore François Ruffin sur France Inter, il ne suffirait pas d'une « bonne formation » pour disposer de policiers républicains proches de la population. Changer la société ne pourra pas faire l'impasse de supprimer ces corps de mercenaires.

Georges Floyd et Adama Traoré sont les victimes d'un même système oppressif.

Vive la lutte de la population américaine contre les violences policières racistes, elle montre l'exemple !

Mais Trump, loin de réclamer des sanctions contre les policiers racistes, a déclaré qu'il est « le président de la loi et de l'ordre ». Il s'est même réfugié dans le bunker de la Maison Blanche, probablement pour dramatiser encore la situation et justifier une répression encore plus brutale.

On ne sait pas ce qu'il va advenir de ce mouvement, mais il est clair qu'une partie de la population américaine ne supporte plus un système qui massacre les plus pauvres, jette des familles à la rue, les réduit à la soupe populaire, tandis qu'une poignée de milliardaires continue à amasser les milliards. La gestion de la crise sanitaire par Trump, qui a abouti à ce que New York soit une des villes les plus durement touchées du monde, a certainement contribué à faire monter la rage. On présente souvent les Américains comme des gens passifs, plus ou moins soumis, on voit qu'il n'en est rien. Déjà, la percée de l'aile gauche du Parti Démocrate et de son dirigeant Bernie Sanders, l'élection d'une députée issue de la minorité latino et se revendiquant du « socialisme » montraient que les lignes bougeaient aux Etats unis. Quoi qu'on puisse penser des limites de ce politicien, le seul fait de parler de socialisme est un symbole important

N° 2992

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 26 mai 2020.

PROPOSITION DE LOI

visant à rendre non identifiables les forces de l'ordre lors de la diffusion d'images dans l'espace médiatique.

présentée par Mesdames et Messieurs

Éric CLOTTE, Gérard CHERPION, Geneviève LEVY, Valérie BAZIN-MALGRAS, ...
Bernard REYNÈS, Bérengère POLETTI, Jean-Louis MASSON, Josiane CORNELOUP, Marc LE FUR, Ian BOUCARD, Annie GENEVAUD, Jean-Claude BOUCHET, Valérie BOYER, Emmanuelle ANTHOINE, Gérard MENUEL, Raphaël SCHILLENBERGER, Olivier DASSAULT, Olivier MARLEEN, Bernard PERRUT, Michèle TABAROT, Pierre-Henri DUBOIS, Michel BAZIN, Patrick HETZEL, Jean-Marie SERMIER, Gilles LURTON, Didier QUENTIN, Jean-Pierre DOOR, Julien AUBERT, députés.

Au moment où l'actualité braque ses feux sur les violences policières aux Etats-Unis, mais aussi en France, voilà que le député de la circonscription et candidat maire de Saint-Malo s'affiche comme signataire d'une proposition de loi *visant à rendre non identifiables les forces de*

l'ordre lors de la diffusion d'images dans l'espace médiatique. Est-ce à dire que Gilles Lurton aurait souhaité que les monstrueuses images de l'assassinat de Georges Floyd ou celles des turpitudes d'Alexandre Bénalla, restent secrètes ?

Curieuse conception de la démocratie que de soutenir une telle proposition de loi qui constituerait une grave atteinte à la liberté de la presse et ôterait aux citoyens la possibilité de se défendre face à l'impunité et à l'arbitraire policier.

Désolés Monsieur Lurton, mais comme le crient les manifestants aujourd'hui « FILMER LA POLICE, SAUVE DES VIES »

comité NPA du pays malouin:
npasaintmalo@gmail.com

N'hésitez pas à faire part de ce bulletin à vos amis, à visiter notre site Internet départemental et à discuter avec nous sur notre page facebook:

<http://www.anticapitaliste-35.org>

<http://www.facebook.com/npaSaintMalo>

